



#plusjamaiscommeavant : **LE JOUR D'APRES NOUS APPARTIENT !**

Le jour d'avant c'était la crise financière de 2007-2008, la transformation d'une dette privée (celle des banques) en dette publique, justifiant la mise en œuvre des politiques d'austérité.

Le jour d'après, ce sont les lois du 19 mars (publication au journal officiel du 24 mars) et du 23 avril (publication au journal officiel du 26 avril) adoptées à l'Assemblée nationale qui ont attribué 400 milliards d'euros aux banques sous forme de prêts garantis par l'État.

Pour rappel, le budget de ce dernier équivaut à plus de 300 milliards d'euros.

Ainsi, le groupe Air France, a bénéficié d'un prêt garanti par l'État de 7 milliards d'euros, et a aussitôt programmé la fermeture du site de maintenance Hop à Morlaix (276 emplois seraient menacés). La multinationale Renault a bénéficié quant à elle d'un prêt de 5 milliards d'euros et envisage de fermer plusieurs sites en France.

Le monde de maintenant et de demain ne devrait-il pas au contraire exiger que ces 400 milliards d'euros soient affectés directement à la santé, à l'hôpital et au service public de l'enseignement, des finances publiques... ?

La loi d'urgence sanitaire votée le 23 mars a conduit le gouvernement par le biais d'ordonnances à déréglementer le temps de travail portant la semaine de travail à 60 heures et remettant en cause le droit à poser des congés.

Pour la fonction Publique, Olivier Dussopt a fait adopter en Conseil des Ministres un véritable racket sur les congés des fonctionnaires placés en autorisation spéciale d'absence. 10 jours de repos pourraient leur être retiré.

La CGT Finances Publiques a demandé l'abrogation de cette ordonnance car nous estimons que les agents ne portent aucune responsabilité en la matière dans la crise sanitaire actuelle. Ils ont été placés en autorisation spéciale d'absence, ils doivent pouvoir disposer de leurs droits à congé. Un recours a été déposé auprès du Conseil d'État.

La CGT Finances Publiques revendique également le droit au travail dans un cadre sécurisé et à l'information pour tous les agents du département classés par la direction « fragiles ».

En ce qui concerne la prime attribuée par la DG (prime allant de 330 à 1000 € et attribuée à 30 % du personnel, soit un petit total de 10 millions à comparer avec les fameux 400 milliards), la section locale dénonce le caractère discriminatoire de cette mesure et craint par conséquent le danger de division au sein des collègues. Avec le syndicat national, elle continue au contraire de revendiquer le dégel du point d'indice pour tous les fonctionnaires.

Pour le télétravail avec les dangers de déréglementation pesant sur le temps de travail, elle estime par ailleurs que cela doit rester exceptionnel et voulu par les agents et exige des garanties pour assurer la pérennité des missions et des sites accueillant ces dernières.

Enfin, dans le cadre de la campagne IR, les dispositifs d'accueil sur rendez-vous installés dans des mairies du département font peser avec la perspective des MSAP (maisons de service au public) des risques sur le maintien de l'accueil physique dans les centres des Finances. La loi fonction publique se décline, les suites du rapport Gardette sur le transfert des missions DGDDI / DGFIP reprennent dès le 18 juin. Et à la DGFIP, le NRP revient au-devant de la scène !

La CGT Finances publiques continuent par conséquent à en exiger leur retrait.

Nous ne pouvons nous réjouir de la mesure provisoire de suspension annoncée récemment par la DG.

Le gouvernement ouvre les hostilités en plein chaos ? Et bien dès maintenant soyons prêt à riposter pour combattre ces politiques responsables des dernières crises. La première riposte, la première mobilisation, est de se rapprocher de la CGT, syndicat qui fera toujours passer l'humain avant tout, de se syndiquer pour construire ensemble le jour d'après, NOTRE jour d'après !

La CGT Finances Publiques du Finistère, avec les agents, mettra tout en œuvre pour faire échec à cette politique et imposer d'autres choix.

Le jour d'après sera ce que nous en ferons !

Retrouvez toutes les infos sur le [site de la section](#) et sur Facebook



04/06/20

